

FORUM TELECOM [rencontres]

COLLOQUE ANNUEL

31 mars - 1^{er} avril 2004
 Abbaye de la Paix-Dieu (Amay)

Le FORUM TELECOM de la SPI⁺, programme de sensibilisation et d'information des entreprises sur les enjeux des outils T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication), comptera prochainement déjà 100 activités organisées.

Ce 100^{ème} rendez-vous d'information coïncidera avec son colloque annuel qui se tiendra à cette occasion sur deux journées, les 31 mars et 1^{er} avril 2004. Deux journées de réflexion, d'analyses mais aussi de conseils et d'informations pratiques à l'attention de tous ceux qui souhaitent utiliser au mieux les télécommunications, Internet et ses différentes applications dans leur environnement professionnel.

La manifestation est ouverte à tout public professionnel.

Aménagement numérique du territoire, utilisation des nouvelles technologies et rôle des pouvoirs publics : vision prospective

Mercredi 31 mars 2004

La première journée se distinguera par un contenu orienté vers des sujets de prospective et de réflexion sur les T.I.C.

Programme :

- 09h00 Accueil
 09h30 Table-ronde et exposé : Comment mettre le (très) haut débit à la portée de tous ?
 12h45 Pause – Lunch
 14h00 Exposé : Les impacts économiques des T.I.C. et la fracture numérique
 15h00 Table-ronde : Les initiatives des pouvoirs publics dans le développement et l'utilisation professionnelle des nouvelles technologies
 16h00 Table-ronde : L'E-Gouvernement et la simplification administrative : les enjeux pour l'entreprise
 17h00 Discours de clôture par Michel DAERDEN, Ministre du budget, du Logement, de l'Équipement et des Travaux publics.

Détails :

1. Table-ronde et exposé : Comment mettre le (très) haut débit à la portée de tous ?

Avec le développement des nouvelles technologies, la disponibilité pour les particuliers, les institutions publiques et les entreprises d'un accès Internet à haut débit, de plus en plus, à très haut débit, est une nécessité que plus personne ne conteste.

Un exposé permettra de prendre connaissance des initiatives lancées par des pouvoirs publics (hors Belgique) afin de doter leur territoire d'un équipement télécom performant et compétitif.

La réalisation d'une table-ronde permettra ensuite d'aborder la problématique de l'aménagement numérique du territoire dans ses aspects les plus importants et d'ébaucher des lignes directrices pour doter la Wallonie d'une infrastructure T.I.C. moderne, efficace et qui lui permette de garder son attractivité :

- L'enjeu économique du haut et du très haut débit et de sa disponibilité pour toutes les entreprises
- L'état des lieux de la disponibilité du haut débit en Belgique et en Wallonie plus particulièrement
- Les besoins futurs au niveau des vitesses d'accès
- Les technologies disponibles et celles prochainement lancées

- L'établissement de comparaisons au niveau de l'infrastructure et des offres disponibles (Belgique/autres pays, Flandre / Wallonie, ville / campagne, etc.)
- L'impact du haut débit et de l'infrastructure nécessaire à son développement sur l'aménagement du territoire
- La disponibilité de services et de contenus ad-hoc
- Les moyens pour financer les investissements

Intervenants :

- **Pol Chartz, Chef de service, ALE-TELEDIS**
- **Olivier Danthine, Directeur, Global Networked Solutions (Paris)**
- **Jacques Dehalu Administrateur délégué et Georges Pire, Président, SOFICO**
- **Alain Delvaux, Sales Director, COLT TELECOM**
- **José Demoulin, Executive Vice-President, Belgacom**
- **Georges Deneff, Membre du Conseil, IBPT**
- **André Lacroix, Directeur général, SPI⁺**
- **Renaud Montulet, Marketing Director, MCI-WorldCom**
- **Jean-Marc Vekeman, Médiateur pour les télécommunications**

2. Exposé : Les impacts économiques des T.I.C. et la fracture numérique

Connaître et mesurer l'impact des nouvelles technologies est un défi majeur, et pas seulement pour les acteurs économiques privés, mais aussi pour les pouvoirs publics. Il est en effet essentiel pour les décideurs de comprendre la véritable portée des changements, d'anticiper les conséquences et de s'y préparer.

Cet exposé abordera les points suivants :

- Les technologies de l'information et de la communication : un facteur clé pour la croissance économique et l'innovation ?
- Les niveaux d'utilisation entre les différentes régions

- La problématique du déficit de compétences
- La question de la fracture numérique, et plus particulièrement dans ses implications au niveau de l'entreprise et du monde professionnel

Intervenant :

- **Gérard Valenduc, Directeur de Recherche à la Fondation Travail-Université, Chargé d'enseignement aux Facultés Universitaires de Namur**

3. Table-ronde : Le rôle des pouvoirs publics dans le développement et l'utilisation professionnelle des nouvelles technologies

De nombreuses voix s'interrogent sur les raisons du faible recours à l'E-Business au sein des entreprises wallonnes. Le décret EBusiness et plus largement le lancement de l'initiative eEurope ont mis en avant le rôle important des pouvoirs publics dans le développement de l'utilisation des nouvelles technologies.

Cette table-ronde permettra :

- d'examiner le problème du niveau d'équipement au sein des entreprises wallonnes
- de mettre en avant les freins/barrières à l'utilisation professionnelle des nouvelles technologies
- de situer la Belgique par rapport aux autres pays de l'Europe
- de réfléchir sur les actions prises/à prendre au niveau des pouvoirs publics wallons
- d'examiner les initiatives en vue de développer la disponibilité et l'usage des nouvelles technologies : aides aux entreprises afin de

favoriser un usage professionnel des T.I.C. ; la recherche, la formation et le développement de l'accès aux nouvelles technologies pour tous

Intervenants :

- **Chantal Kegels, Attachée, Bureau Fédéral du Plan**
- **Pascal Poty, Expert, Agence Wallonne des Télécommunications (AWT)**
- **Gérard Valenduc, Directeur de Recherche à la Fondation Travail-Université, Chargé d'enseignement aux Facultés Universitaires de Namur**
- **Marie-Kristine Vanbockestael, Chef de Cabinet Adjoint, Cabinet du Ministre de l'Emploi et de la Formation**
- **Georges Wanet, Titulaire de la Chaire Bernheim à l'École de Commerce Solvay, ancien membre du Comité de Direction de Belgacom**

4. Table-ronde : L'E-Gouvernement et la simplification administrative : les enjeux pour l'entreprise

L'utilisation des nouvelles technologies au sein des administrations ouvre de nouvelles perspectives pour les citoyens et pour les entreprises. En ligne de mire se trouve la simplification administrative : simplification des procédures, du traitement des demandes ou encore des collectes d'informations.

La tenue d'une table-ronde permettra :

- d'examiner les initiatives des différents niveaux de pouvoir en vue de développer l'E-Gouvernement et la simplification administrative, et plus particulièrement les initiatives destinées au public professionnel
- de mettre en avant les possibilités offertes par les nouvelles technologies dans ce processus
- d'examiner l'impact et l'intérêt de la simplification administrative pour les entreprises
- de prendre connaissance des demandes des PME en matière d'E-Gouvernement et de simplification administrative
- de comprendre les difficultés rencontrées sur le terrain

- de prendre connaissance des difficultés, notamment juridiques, liées à la mise en place de l'E-Gouvernement et de la simplification administrative

Intervenants :

- **Vincent Peremans, Chef de projet, Cellule Wall-On-Line**
- **Nathalie Poupaert, Chercheur, Centre de Recherches Informatique et Droit, FUNDP**
- **Karel Uyttendaele, Directeur de la cellule de politique générale, Secrétariat d'Etat à l'informatisation de l'Etat**
- **Luc Simons, Manager Agoria ICT Solutions, Agoria-ICT, membre du Comité d'orientation de l'Agence pour la Simplification Administrative**
- **Caroline Ven, Coordinateur E-Business, FEB, Vice-Présidente de l'Observatoire des Droits de l'Internet**

L'animation de la journée sera confiée à **Alain JENNOTTE**, journaliste au quotidien *Le Soir* et spécialiste des nouvelles technologies

Du management au site Internet : tirez profit des nouvelles technologies !

Jeudi 1^{er} avril 2004

Programme :

- 11h00 Espace-Rencontres RENTIC
- 13h30 Accueil
- 14h00 Table-ronde : L'impact managérial des nouvelles technologies
- 15h30 Pause café
- 16h00 Exposé : Quelles obligations juridiques pour les sites Internet commerciaux ?
- 16h30 Table-ronde : Les bonnes pratiques pour réussir un site Internet
- 17h45 Discours de clôture par Serge Kubla, Ministre régional de l'Economie, des PME, de la Recherche et des Technologies nouvelles

La deuxième journée, plus pratique et concrète, permettra d'examiner des sujets plus particulièrement destinés à ceux qui utilisent les T.I.C. dans leur activité professionnelle et qui recherchent des conseils et des informations adaptés à leur situation.

Deux thèmes très porteurs et qui intéressent de manière directe les PME et, d'une manière plus générale, tous ceux qui utilisent les T.I.C. de manière professionnelle seront à l'honneur : l'impact managérial des nouvelles technologies et les bonnes pratiques pour réussir son site Internet. Ce dernier point comprendra notamment une approche axée sur la conformité juridique des sites Internet commerciaux.

Détails :

1. Table-ronde : L'impact managérial des nouvelles technologies

Un des points fondamentaux à prendre en compte lors de l'introduction des nouvelles technologies dans une structure de travail, est son impact sur la gestion et l'organisation du personnel. C'est un des facteurs-clés qui conditionnera la réussite d'un projet E-Business, quel qu'il soit.

- L'enjeu de la prise en compte de l'impact de l'introduction des nouvelles technologies
- Le type de management à choisir pour tirer pleinement profit des nouvelles technologies

Intervenants :

- **Pierre Balancier, Managing Partner, BUREAU JOASSART ET GOFFIN**
- **Anne-Cécile Jeandrain, Coordinatrice de la Chaire ING en E-Management, UCL**
- **Maurice Leplat, Senior consultant, ARINSO**
- **Brigitte Rorive, Chercheur, Laboratoire d'Etudes sur les Nouvelles Technologies, la Communication, l'Innovation et le Changement (LENTIC - ULg)**

La table-ronde abordera les points suivants :

- L'impact des nouvelles technologies sur l'organisation et les méthodes de travail
- L'impact des nouvelles technologies sur la gestion de la communication
- Les modifications sur la structure hiérarchique traditionnelle causées par l'introduction des T.I.C.

2. Exposé : La conformité juridique des sites Internet professionnels

Afin d'introduire la table-ronde consacrée aux bonnes pratiques pour réussir son site Internet, il nous semble opportun de mettre en avant un des aspects les plus souvent négligés lors de la création d'un site : la conformité légale.

Cet exposé permettra :

- de dresser un état des lieux de la conformité des sites Internet commerciaux belges
- de mettre en avant les faiblesses généralement constatées lors des contrôles réalisés par la cellule « Veille sur Internet » du Service public fédéral Economie
- de rappeler les obligations légales pour ceux qui veulent développer un site commercial

Intervenant :

Michel Lefebvre, Inspecteur-Directeur, cellule « veille sur Internet », DG contrôle et médiation, Service Public Fédéral Economie

3. Table-ronde : Les bonnes pratiques pour réussir son site Internet

Développer un site Internet pour promouvoir son activité est presque devenu aujourd'hui une banalité. Cependant, faire de ce site un outil réellement efficace et conforme à la légalité reste une difficulté majeure. Lors de cette table-ronde, vous découvrirez les bonnes pratiques pour développer un site Internet.

Les points examinés seront :

- Les aspects juridiques
- Les aspects graphiques et ergonomiques
- Le contenu rédactionnel
- Le référencement
- La prise en compte de la relation client

Intervenants :

- **André Blavier, Expert, Agence Wallonne des Télécommunications (AWT)**
- **Gérald Claessens, Fondateur, PUBLICITYWEB**
- **Philippe Floc'h, Président, EUROPEANPARTNERS**
- **Michel Lefebvre, Inspecteur-Directeur, cellule « veille sur Internet », DG contrôle et médiation, Service Public Fédéral Economie**

L'animation de la journée sera confiée à **OLIVIER DE WASSEIGE**, administrateur délégué, DEFINITION, formateur et spécialiste des nouvelles technologies.

COLLOQUE ANNUEL

Mercredi 31 mars et jeudi 1^{er} avril 2004

FORUM TELECOM [RENCONTRES]

Abbaye de la paix-dieu - amay

Bulletin-réponse

A RETOURNER AVANT LE 26 MARS 2004 (nombre de places limité)

Par E-Mail : info@forumtelecom.org, par fax : 04-366 58 38 ou par courrier : SPI⁺ c/o LERIDOC - UNIVERSITE DE LIEGE - Bât. A4 - Quai Roosevelt 1B - B-4000 LIEGE

Inscription, dans le cadre d'une activité professionnelle, pour (2 personnes maximum par société) :

1^{er} participant

Nom, prénom _____ Fonction _____ E-Mail _____

2^{ème} participant

Nom, prénom _____ Fonction _____ E-Mail _____

Société : _____

Adresse : _____ Code postal _____ Ville _____

Fax ou e-mail : _____ (pour confirmation de votre inscription)

- Participation aux trois demi-journées du colloque

ou

Inscription pour :

- « Aménagement numérique du territoire, utilisation des nouvelles technologies et rôle des pouvoirs publics : vision prospective » - Mercredi 31 mars 2004
- matin
- après-midi
- dîner (20 € HTVA. Ce montant est pris en charge par les pouvoirs publics organisateurs en cas de participation effective à toute la journée)
- Du management au site Internet : tirez profit des nouvelles technologies ! - Jeudi 1^{er} avril 2004

Pour cette activité particulière, les frais d'organisation sont entièrement pris en charge par les pouvoirs publics organisateurs **en cas de participation effective** aux demi-journées auxquelles vous êtes inscrits. Dans le cas contraire et en l'absence de désistement au moins 7 jours à l'avance, une participation aux frais d'organisation de 20 €HTVA sera facturé.

Une confirmation de votre inscription ainsi qu'un plan d'accès vous seront envoyés par fax ou E-Mail. Compte tenu de la capacité limitée de la salle, en cas d'affluence, les organisateurs sont susceptibles de ne confirmer l'inscription que d'un participant par société et d'accorder la priorité aux PME situées en zone Objectif 2 « Meuse-Vesdre ».

TVA n° ____-____-____ Date :

Signature du 1^{er} participant :

Un carton d'invitation n'est imprimé que pour les 2 grandes conférences annuelles du FORUM TELECOM (pour le salon Initiatives et pour le colloque annuel). Les invitations pour les autres conférences sont adressées par E-Mail (ou par courrier à ceux qui en ont fait la demande). Si vous ne les recevez pas encore (+/- 1 envoi par mois), veuillez cocher ci-dessous :

Envoi des prochaines invitations : par E-Mail : _____ par courrier à l'adresse indiquée cidessus

Les données récoltées sont reprises dans les fichiers de la SPI+. Elles pourront être transmises, pour un usage non-commercial et dans le cadre du FORUM TELECOM®, à des organismes partenaires ou sous-traitants de la SPI+. Conformément à la loi du 08/12/1992 relative à la protection de la vie privée, vous pouvez accéder une fois par an aux données qui vous concernent.